

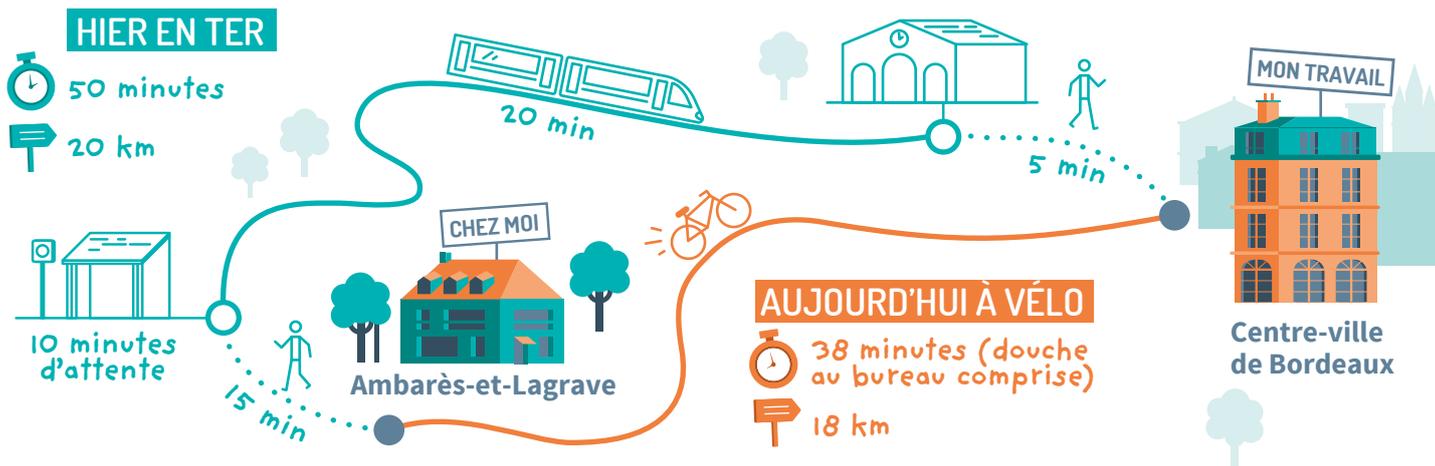
BOUGER AUTREMENT, C'EST POSSIBLE !



Pour aller au boulot, pour moi, c'est le vélo ! Le TER ce n'est plus tous les jours mais pour des situations exceptionnelles.



MON NOUVEAU TRAJET



QUEL BILAN APRÈS 3 MOIS DE PRATIQUE ?



Ce que j'ai gagné !

- La liberté horaire et la tranquillité : fini la peur de récupérer les enfants en retard à l'école !
- Un temps de trajet plus court et constant (sauf crevaison)...
- Un bénéfice santé, grâce à une activité physique régulière. Et puis en 3 mois, je suis de nouveau affuté !
- L'économie de l'abonnement TER

-48 kg
de CO₂ émis
en 3 mois*

0 polluants

Ce que j'ai perdu...

- La possibilité de lire pendant le trajet
- Un parcours à l'abri des intempéries (pluie, vent, froid...)

LES INDISPENSABLES

- La piste cyclable sur les 3/4 du trajet (bientôt complétée par de nouveaux aménagements de la Ville).
- La possibilité de prendre une douche au travail.

*Émissions de CO₂ du TER : 26,5 g/passager.km x 3 mois (à raison d'un aller-retour 5 fois par mois de 40 km/j et pour une utilisation du vélo 15 jours sur les 20 jours ouvrés mensuels).

3 BONNES RAISONS DE FRANCHIR LE PAS

1 Des aides pour la pratique du vélo : indemnité kilométrique vélo, subventions proposées par certaines collectivités territoriales...

2 Des services vélo en plein boom : dispositifs de location, ateliers de réparation ou d'auto-réparation...

3 Des aménagements améliorés et développés (voies cyclables, signalétique...) par les collectivités dans le cadre du plan vélo (lancé en décembre 2018).

POUR ALLER PLUS LOIN

Le guide de l'ADEME « La mobilité en 10 questions »

